

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12060
28 avril 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 28 AVRIL 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GUINEE-BISSAU AUPRES DE
L'ORGANISATION DE NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication émanant de la République démocratique du Timor oriental. Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Gil FERNANDES

ANNEXE

Lettre datée du 27 avril 1976, adressée au Secrétaire général
par M. José Ramos-Horta

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis son invasion par l'Indonésie, le 7 décembre 1975, la République démocratique du Timor oriental a été soumise à un blocus terrestre, maritime et aérien. A la suite de cette invasion, les agents de la Croix-Rouge, ainsi que les représentants d'autres organismes humanitaires et d'assistance ont quitté le territoire. De ce fait, la population du Timor oriental est à la merci d'une agression militaire indonésienne ainsi que des maladies et risques médicaux inhérents à la guerre bactériologique livrée par les agresseurs.

En réponse à ces violations des droits fondamentaux de l'homme, plusieurs organisations humanitaires d'Australie - encouragées par les fonds et les messages de solidarité envoyés par des organisations analogues, des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et des pays européens - ont décidé de déployer un effort concerté pour forcer le bloc illégalement imposé au Timor oriental afin que les fournitures et le personnel médicaux puissent atteindre les régions touchées.

Le Conseil des syndicats australiens s'est uni à une vaste coalition d'organismes confessionnels et d'assistance pour affréter un trois-mâts goélette de quelque 38 mètres, équipé d'un moteur Gardner diesel et d'une capacité de charge de 100 tonnes, dont 15 en chambre froide. Ce bâtiment sera manoeuvré par un équipage composé de six volontaires appartenant au Syndicat des navigateurs et pourra transporter 20 passagers, principalement des journalistes, qui y disposeront d'un émetteur radio d'une portée de 1 600 km. Ce navire sera probablement prêt à quitter la côte nord de l'Australie pour le Timor oriental d'ici 12 à 14 jours.

Il est impératif que la population du Timor oriental reçoive les soins et les médicaments nécessaires pour alléger ses souffrances. Il est également essentiel que des observateurs indépendants puissent retourner au Timor oriental en vue de freiner les excès des Indonésiens, sur lesquels des informations parviennent de plus en plus au reste du monde.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir user de vos bons offices pour faciliter le succès de cette mission qui a été lancée par les particuliers et par des organisations animés de véritables sentiments humanitaires, et pour obtenir du Gouvernement indonésien qu'il ne s'oppose pas au passage de ce navire. Je saisis cette occasion pour demander instamment aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'accorder leur soutien à cette mission.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre des relations extérieures
et de l'information de la République
du Timor oriental.

(Signé) José RAMOS-HORTA

